

## Le mot du président de l'association Valentin Haüy :

"Aujourd'hui, quand on perd la vue après 60 ans, l'État vous considère comme une personne âgée dépendante et pas comme une personne handicapée. C'est une injustice, les déficients visuels âgés ont un potentiel d'autonomie, pour peu qu'on leur donne des moyens adaptés. Au lieu de ça, on pousse les personnes âgées dans cette pente d'isolement et d'assistanat."

C'est par ces mots qu'à l'occasion de la journée mondiale des personnes en situation de Handicap, Sylvain Nivard présentait à la presse le 3 décembre dernier le dernier plaidoyer de l'AVH.

Prévention, formation des professionnels de santé et de l'action sociale, renforcement de l'offre de réadaptation sur l'ensemble du territoire, suppression de la barrière d'âge des 60 ans pour bénéficier de la prestation de compensation du handicap (PCH) ... : autant de dispositions visant à la mise en place, 20 ans après la loi de référence sur le handicap, d'une vraie politique nationale adaptée aux besoins des personnes de 60 ans et plus. Le texte complet est accessible sur le site de l'AVH.

Innovations notables : la technologie connaît des évolutions spectaculaires.

Deux exemples dont *Ouest France* s'est fait l'écho :

*Magic Sight* : un article du 9 février a attiré l'attention des lecteurs sur ce nouvel équipement destiné aux personnes ayant perdu leur vision centrale à cause de maladies telles que la DMLA ou la maladie de Stargardt. Grâce à leur système avancé de grossissement et de retransmission d'images, des lunettes permettent de retrouver des activités essentielles du quotidien, comme la lecture, le visionnage de la télé, la reconnaissance des proches ou des travaux minutieux de bricolage ou de couture. Quelques personnes l'ont testé avec succès.

Le prix est également impressionnant : 9.000€.

La Société propose de venir présenter le *Magic Sight* à Vannes ou Lorient si un nombre suffisant de personnes se déclare intéressé.

Vous signaler auprès du Comité.

Voir aussi une vidéo sur le site youtube : <https://youtube/I7gMOIHAJyU>

Autre innovation, la mini-caméra d'ArthaFrance, clipsable sur des lunettes connectées à une ceinture lombaire qui reproduit tactilement des images dans le dos grâce à une plage à picots. Des algorithmes de calcul embarqués permettent de restituer les formes captées par la caméra, ce qui permet une perception de l'espace en complément de la canne ou du chien guide.

Ce n'est plus de la science-fiction mais reste quand même du domaine du développement encore difficilement généralisable avec des coûts importants.

Voir une vidéo sur le site : <https://www.youtube.com/watch?v=Ja4SJHGtPt4>

## La vie du comité :

### I. Pour les balades, promenades et randonnées :

Arlène propose d'utiliser une cordelette qui assure la liaison avec le guide sans avoir à lui tenir le coude. Cette pratique est d'usage pour la course accompagnée. Agréable pour la personne guidée, la cordelette n'est pratique que sur les parties du parcours qui ne présentent pas d'obstacle ou de difficulté particulière, dans ce cas la technique traditionnelle de guidage reprend ses droits !

### II. Prochaines visites adaptées :

Le kiosque propose à nouveau de nous accueillir pour l'exposition consacrée à Françoise Huguier "Aux quatre coins du monde".

A noter dès à présent sur votre agenda de l'automne, le vendredi 26 septembre matin, une séance adaptée à La Cohue de l'exposition « Les dessous des musées ».

### III. séances de relaxation :

Christelle repropose aux déficients visuels de Vannes et des environs, les jeudis après-midi : concentration, détente et convivialité.

### IV. déjeuners sur le pouce au local :

Eric propose d'organiser au local une sorte de pique-nique pour se retrouver et mettre en commun salades, tartes salées ou sucrées, boissons apportées par les uns et les autres. Après la collation, le début d'après-midi pourrait permettre de présenter un sujet d'intérêt commun comme : la cordelette de guidage, une machine à lire, une appli pour smartphone...). L'activité serait sur réservation.

### V. Pratique du longe côte :

Le longe côte ou marche aquatique est une activité qui offre une sensation de liberté, adaptée à tout type de déficience visuelle.

Nouvelle proposition de Pascal dont le club de longe côte ouvre une section adaptée et propose d'organiser courant avril 2025 des journées découverte.

Là aussi, faites-vous connaître.

VI. Livres lus par des bénévoles du Comité :

Disponibles dans Eole ou en cours d'édition par les techniciens.

Céline a lu : Hors-jeu de Olivia Gerig.

Caroline a lu : Je t'ai donné des yeux et tu as regardé les ténèbres de Irène Sola.

Georges Morin a lu : Ce lieu en nous que nous ne connaissons pas de Marie Balmory.

Valérie a lu : Des plantes et des hommes de Alain Amiriglio.

Georges Gauthier a lu : Le quotidien, c'est pas facile tous les jours d'Emmanuel Presne.

VII. Grande Commission accessibilité :

Tous les ans se tient à Vannes une commission spéciale présidée par la sous-préfète en charge du handicap. Occasion pour les représentants des associations d'attirer l'attention sur les dossiers sensibles.

Nous évoquerons cette année le nouveau plaidoyer AVH mais aussi les difficultés liées aux zones 20 qui se développent dans les centres ville.

Autre sujet, la mise en place de balises sonores pour mieux signaler l'accès aux principaux lieux très fréquentés : centres administratifs, médicaux, musées, médiathèques, théâtres, cinémas, offices de tourisme...

VIII. NOUVEAU : Cycle de Conférences Juridiques AVH :

Ce cycle est animé par Arnaud Bertrand, bénévole, ancien notaire et docteur en droit.

Objectif : rendre accessible le droit du quotidien à travers des conférences ludiques et didactiques.

Thèmes de prédilection : les successions, le mariage, le bail d'habitation, les ventes de biens immobiliers.

Les conférences se tiennent en visio ou audioconférence les troisièmes jeudis du mois, de 14 heures à 16 heures (1h30 de présentation et 30 min de questions). Se fait sur inscription.